Bouches-du-Rhône : un cadavre calciné découvert près de Marseille. (MàJ)

04/09/2012 à 20h24

L'homme retrouvé lundi a bien été tué par balles.

La piste du règlement de comptes se confirme. Selon l'autopsie pratiquée sur l'homme de 29 ans retrouvé lundi dans une décharge de Septèmes-les-Vallons, la victime a été tuée par **deux balles de calibre 22 tirées dans la nuque et la tempe.**

Metro

Un corps d'homme a été retrouvé lundi vers 12h30 dans un bâtiment abandonné situé sur la commune de Septèmes-les-Vallons (Bouches-du-Rhône), au nord de Marseille. Le corps a été retrouvé habillé et sur le ventre. Les techniciens de la police scientifique ont trouvé des traces de sang à l'extérieur, laissant penser que le corps a pu être traîné, ainsi qu'un morceau de cartouche et un produit accélérant la combustion.

Le parquet d'Aix a confié les investigations à la brigade criminelle de la direction interrégionale de la police judiciaire de Marseille, déjà en charge de nombreux règlements de comptes dans la ville et ses environs.

L'origine de la plaie n'était pas certaine, l'autopsie du cadavre prévue mardi devant indiquer ou non si la victime a été tuée par balle avant d'être brûlée, comme cela s'est déjà produit dans de récents règlements de comptes entre voyous dans la région. «*C'est une hypothèse de travail*» parmi d'autres, a déclaré le procureur de la République, soulignant que «*le corps est en très mauvais état*» et que seule l'autopsie permettra de confirmer la cause du décès, inconnue à ce stade.

En 2011, dans la même commune de Septèmes-les-Vallons, un Marseillais de 27 ans, qui avait des antécédents judiciaires

notamment en matière de trafic de stupéfiants, avait été retrouvé carbonisé dans une voiture. L’autopsie pratiquée avait révélé que l’homme avait reçu une blessure par arme à feu à la tête, appuyant la thèse du règlement de comptes.
Le Parisien